

# LE LITTORAL DE LA FRANCE

TROISIÈME PARTIE

DE LORIENT A LA ROCHELLE

PAR

**CH.-F. AUBERT**

(V. VATTIER D'AMBROYSE)

Lauréat de l'Académie Française, Officier d'Académie.

Ouvrage couronné par l'Académie Française  
Honoré par médaille d'honneur de première classe  
(Société libre d'Instruction et d'Education)  
et d'une Médaille d'Argent (Yacht-Club de France)

## DESSINS

de

BRUN, TOUSSAINT, FRAIPONT, KARL, CAUSSIN, LALANNE, BERRAYE

D'après nature les croquis de MM. Armand et Louis PARIS, de M. Théophile FOU-  
CAULT, de M. Ase VIAUD-GRAND-MARAIS et d'après les photographies de MM. NEURDEIN  
et VAGNEUR, à Paris, à Brest ; MARTIN-JOUAN à Belle-Isle-en-Mer.

## GRAVURES SUR BOIS

de

ROGNON, SMEETON, PUYPLAT et QUESNEL

Les gravures au procédé et le tirage des planches en deux tons  
ont été exécutés par Gillot.

PARIS

VICTOR PALMÉ, éditeur

76 rue des Saints-Pères

1886

**Numérisation Odile Halbert, 2007,  
tous droits de reproduction réservés**

## CHAPITRE XLIII

### L'ÎLE D'YEU

Défundue par de terribles écueils tristement célèbres dans les annales des naufrages, entourée par des courants rapides que, trop facilement, le vent affole et fait se heurter avec violence, l'ÎLE-D'YEU dresse ses côtes granitiques à vingt kilomètres de la terre ferme.

Très peu explorée, les passages qui y conduisent ayant une réputation trop méritée, elle est, cependant, extrêmement intéressante et mériterait d'être mieux connue. Plusieurs ne la valent pas qui sont citées avec enthousiasme, et c'est avec raison que l'un des historiens de l'île, M. O.-J. Richard, écrit :

« Si. l'île-d'Yeu était située sur les côtes de l'Angleterre, si seulement elle était transportée entre Jersey et Guernesey, que d'affiches seraient envoyées de tous les côtés, que d'industriels s'empresseraient d'y établir des hôtels, des casinos, et des *excursions-cars* ! Et des curieux, venus de tous les points de l'Europe, s'entasseraient dans les bateaux à vapeur pour visiter l'antique *Oya*, qui ferait encore merveille non « contre les Anglais », mais « *comme les Anglais* », quand il s'agit pour ceux-ci de faire valoir leur propre territoire. J'ai visité, sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse, des îles qui sont loin d'égaliser l'île d'Yeu, soit connue sites, soit comme histoire locale, mais qui, pour une vague légende ou quelque ruine insignifiante fait partie de l'itinéraire obligé, préconisé par tous les guides »

Heureusement, l'indifférence pour les bijoux que possède notre sol commence à faire place au juste empressement de mettre en lumière nos richesses sans emploi, et grâce à cette agitation de bon aloi, l'île-d'Yeu trouvera enfin la belle place qui lui est due.

Un seul obstacle : les communications un peu précaires, tend à disparaître. Déjà un service postal assez bien organisé met l'île à moins de trois heures du continent. Plus tard, nous n'en doutons pas, tout sera mieux encore et, peut-être, après étude sérieuse, l'embarcadère sera-t-il établi dans

un lieu plus accessible que la Barre-de-Monts. En effet, pour ce dernier village, la route laisse grandement à désirer. On arrive par le chemin de fer à Challans ; de ce bourg, une voiture peu confortable, dite courrier, mène le voyageur à Beauvoir-sur-Mer, où un second véhicule des plus primitifs, car il consiste en un simple char à bancs découvert, conduit au lieu d'embarquement. Un petit bateau à vapeur, fait, pour l'instant, le service.... Mais ce bateau devrait céder la place à un paquebot plus fort, plus solide, en ce sens qu'il est trop souvent obligé de relâcher pour cause de réparations. Alors la traversée a lieu par un petit navire à voiles, et le temps nécessaire au passage s'en trouve, du coup, plus que doublé, chose effrayante pour les voyageurs novices ou sujets au mal de mer.

Un lieu nouveau d'embarquement ou des moyens de transport plus commodes ; un beau steamer semblable, par exemple, à celui qui fait le service entre les îles de Ré, d'Oléron et la Rochelle ; un peu d'initiative de la part des îlois pour faire connaître leur pays, aussitôt, un mouvement s'établirait et irait toujours croissant, pour le plus grand profit de l'île et de ses habitants.

Rien de variable comme l'orthographe du nom de ce roc, jeté au plus avant du large de la baie vendéenne. *Oïa* semble être la forme ancienne, du moins se trouve-t-elle dans les récits de Baudement, historien de *saint Amand*, apôtre du Poitou, et d'Ermentaire, moine de Noirmoutier, historien de saint Filbert. *Oïa* est la traduction latine du mot local *Oya*. On trouve ensuite, *Oga*, *Ogia*, *Oys*, *Eoys*, *Oix*, *Oye*, *Hoyes*, *Hoys*, *Heoys*, sans compter plusieurs autres.

En 1520, chez Anguilbert de Marnef, paraît, à Poitiers, *le Grand Routier, Pilotage et ancrage de la mer*, oeuvre de Garcie Ferrande, et le nom de l'île y est orthographié *Dieulx*. En 1602, *le Théâtre du Monde*, d'Abraham Orteluis, porte les mots *Isle de Dieu*. En 1755, l'abbé Joussemet, curé de Saint-Sauveur (la première église de la contrée), et auteur d'un grand travail sur l'île, adopte la forme : *Isle d'Ieu*. L'histoire de la Rochelle, du P. Arcère, orthographie *Isle d'Yeu*. Les pièces administratives de la fin du siècle dernier, portent *Isle-Dieu* ou parfois, en un seul mot, *Lisledieu*. Depuis, le nom adopté est *Ile-d'Yeu*.

En vérité, il y avait urgence à faire un choix définitif !...

Ce choix, toutefois, n'a pas tranché la question encore controversée de l'étymologie du nom-protée. On a voulu y trouver un rapport avec les yeuses ou chênes verts croissant anciennement dans l'île. Par malheur, le mot *yeuse* vient de *illex*, houx, les chênes verts portant, comme le houx, des feuilles piquantes et non caduques.

Ensuite, on a pensé que l'excellence de la chair des petits moutons illois, pouvait bien compter dans le débat. Hélas ! si la pensée avait de l'ingéniosité, elle était également des plus spécieuses, car on se demande comment une île à demi inconnue eût pu faire arriver ses produits à la célébrité !

Et, si nous devons nous prononcer, nous dirions, avec M. de La Fontenelle de Vaudoré, rallié à une opinion rationnelle, que la plus ancienne église de l'île ayant été consacrée sous le vocable de Saint-Sauveur, il devenait tout simple de donner à son territoire une dénomination analogue. Bourg-Saint-Sauveur, représentant pendant des siècles la vie religieuse et administrative de l'île entière, on conçoit très bien que son nom, par analogie, ait pu être transformé en *Bourg-de-Dieu*, *Bourg-Dieu*, puis, tout simplement Dieu, et la contrée partagea sa fortune.

Au surplus, nul éclaircissement ne résulterait d'une plus complète discussion et l'ILE-D'YEU offre, du reste, d'autres problèmes tous également insolubles.

Que les druides aient possédé un collège dans l'île, comme le veut M. de Sainte-Hermine, c'est très vraisemblable. Druides et druidesses aimaient à s'entourer d'un appareil propre à frapper l'imagination ainsi que l'esprit des peuples.

L'île-d'Yeu, avec sa ceinture de récifs hurlant sous la lame du large, était une station parfaitement choisie. Les monuments de cette époque ou, plutôt, offrant quelques-uns des caractères de l'époque, se partagent en dolmens, menhirs, tumuli. Tous ont un nom légendaire ou provenant, soit de leur situation, soit de leur aspect; mais pas un seul ne présente, à beaucoup près, l'intérêt des monuments d'Erdeven, encore moins de Plouharnel ou même de Plouhinec.

Plusieurs autres pierres, bizarres d'ailleurs, ont été rangées, mais à tort, parmi les monuments mégalithiques, elles sont de simples roches ayant subi l'action du vent, de la mer, des siècles accumulés.

Celles qui méritent davantage de fixer l'attention sont : le *Caillou Blanc*, amas de roches du quartz le plus pur et blanches comme du cristal ou de la glace.

La *Planche à Puare*, petit dolmen (?) en mauvais état, imite grossièrement le relief d'une énorme tortue.

La *Pierre de Tonnerre* est peut-être un menhir, reste d'un ancien cromlech, car tout autour règne une sorte d'enceinte, et la tradition veut que des pierres plus basses aient été détruites dans cette même enceinte.

Le *Grand Bec*, admirablement, nommé, ressemble au long cou d'un plésiosaure surgissant des régions antédiluviennes de l'île.

A la *Roche-aux-Fras* ou *Fadets*, ou *Farfadets*, nous retrouvons une version de la légende gwénédis<sup>1</sup> : Les *Korils de Plaudren*, où un tailleur bossu est délivré de son infirmité, parce qu'il aide les Korils à compléter leur chanson séculaire roulant sur, les noms des jours de la semaine. Ici, Satan en personne vocalise la chanson et, un marin bossu fait écho avec enthousiasme. Sa voix mélodieuse plaît à l'Esprit du mal, qui le délivre de son infirmité. Apprenant cette merveille, un autre bossu court à la *Roche-aux-Fras*, tout haletant d'espérance. Catastrophe inouïe !

Le malheureux chante *faux* !

L'oreille délicate de messer Satan en souffre horriblement et... une seconde bosse pousse instantanément sur la poitrine du suppliant !!!

L'aiguille du *Chiron-Ragon* est une véritable pyramide triangulaire, dont deux faces se présentent unies et la troisième, qui est bombée ; les arêtes en sont vives, le sommet assez aigu. Elle pourrait, elle aussi, avoir marqué l'emplacement d'un cromlec'h : de petites pierres formant, cercle autour d'elle.

LA PIERRE BRANLANTE cède, aux efforts que font les curieux pour la mettre en mouvement, et sa lourde masse, simulacre d'un phoque au repos, s'ébranlant sur sa base, prend des allures grotesques fort réjouissantes... quand elles n'arrachent pas des cris de peur aux imprudents, mal rassurés sur les suites d'un exploit, pourtant inoffensif.

Dans toutes ces pierres, les géologues, plus que les chercheurs de monuments celtiques, trouveraient, croyons-nous, le sujet d'études sérieuses.

L'incertitude règne sur les origines de la population primitive de l'île, comme elle règne sur l'orthographe et la signification de son nom.

Fut-elle, dans la nuit des siècles, réunie au continent ? Il n'y a guère de probabilités pour l'affirmative ; mais il y en a pour lui donner une superficie plus grande. L'Océan qui, chaque jour, s'acharne sur ces roches, a dû en emporter des lambeaux, et des terres, émiettées maintenant, devaient combler des espaces devenus de terribles défilés entre les récifs.

Le souvenir de deux apôtres, saint Martin et saint Hilaire, est resté dans la mémoire des Ilois, sans qu'il soit possible de décider si le saint Martin désigné fut l'illustre patron de la Touraine ou le religieux dont Vertou (Loire-Inférieure) revendique la naissance et dont la majeure partie du pays vendéen honore le nom.

---

<sup>1</sup> Recueillie par Émile Souvestre dans le *Foyer Breton*. On se souvient que les habitants de l'ancien comté de Vannes sont appelés Gwénédis par les Bretons.

La confusion ne cesse pas en ce qui concerne la date de la fondation du monastère placé sous le vocable de saint Hilaire de Poitiers. Sixième ou septième siècle (?) Nul ne pourrait l'affirmer. Mais avec la date 609 et le nom de saint Amand, jeune gentilhomme du comté nantais, réfugié par humilité au couvent de l'île-d'Yeu, la lumière commence. On a bien parlé d'une autre île plus voisine de la Rochelle, l'île de Loix, maintenant rattachée au continent : des preuves tirées des actes mêmes que l'on citait réduisent l'assertion à néant.

« Sauvage et couverte d'une vaste forêt », disent les traditions, l'île ne tarda guère à changer de face sous la direction des moines.

« La forêt s'éclaircit; des sentiers furent tracés ; et là où l'on ne voyait que broussailles, l'oeil s'arrêtait agréablement sur des champs cultivés ; et dans la vallée, près du monastère, l'on vit paître de nombreux troupeaux. Comme l'exemple est tout-puissant, les bons insulaires, qui jusqu'alors n'avaient demandé leur pain de chaque jour qu'à l'Océan, qui ne leur accordait qu'un maigre butin, furent bientôt stimulés par les religieux et se mirent à défricher, à labourer la terre, à planter la vigne, qui leur donna un vin délicieux. La réputation de ce monastère grandit et s'étendit rapidement ; près de cinquante moines l'habitèrent. Fidèles observateurs de leur règle, ils n'y manquèrent pas un seul instant. Aussi, peu de monastères jouirent d'une plus pure renommée....

« Vers 840, les Normands scandinaves firent leur première apparition sur les côtes de la Neustrie. A la nouvelle des dévastations commises par les farouches pirates, les bénédictins de Saint-Hilaire commencèrent à craindre pour leur chère retraite. — Vers l'an 855 ou 856, ils<sup>2</sup> parurent de nouveau et plus audacieux que jamais. Les pirates s'étaient même établis dans l'île de *Her*, qui prit ensuite le nom de Noirmoutier. Les religieux prévirent bien alors que leur chère Ile-Dieu pourrait subir le même sort. Leurs craintes, cependant, commençaient à se dissiper, lorsqu'un grand nombre de barques, montées par ces hommes du Nord, abordèrent sous la conduite du farouche Sigefried. Ce fut en vain que les religieux voulurent s'opposer à leur entrée dans le monastère; leur résistance rendit ces barbares encore plus furieux. Ils entrèrent en tuant un grand nombre de ces hommes de Dieu, pillèrent et dévastèrent tout ; rien ne fut épargné, et ce que leur hache avait semblé respecter, le feu le consuma. L'incendie fut si terrible, qu'au rapport d'un historien, il ne resta que quelques pans de murailles de cette abbaye. Les religieux qui avaient échappé à la fureur de ces barbares, se retirèrent dans d'autres monastères. Ainsi fut détruite, après deux cent quatre-vingt-cinq ans d'existence, une abbaye célèbre.... »

L'abbé du Tressay affirme que Charlemagne envoya dans l'île un de ses *missi dominici*. Ce même abbé parle d'un second monastère, dédié à saint Étienne, et fondé, de 996 à 1051, sous le règne de Robert le Pieux. Il disparut dans un violent incendie, sous le règne de Charles IX. Ses religieux avaient fait faire beaucoup de progrès à l'assainissement de la contrée.

---

<sup>2</sup> Les Normands.

L'histoire féodale de l'île-d'Yeu se résuma, pendant longtemps par celle de la maison des seigneurs de la Garnache, qui en avait la possession.

Aussitôt apparaissent, comme à Beauvoir, comme à Noirmoutier, les noms de Marguerite, dame de Montaigu, seconde femme de Pierre de Dreux ; de Maurice de Belleville ; de sa fille Jeanne, femme d'Olivier III de Clisson et mère d'Olivier IV, le connétable. Enfin, le nom de Rohan, du chef d'Alain VIII, époux de Béatrix, fille d'Olivier, et de ses descendants.

Par alliance ou achat, les maisons de Guénégaud, du Chastel, de Betz, de Rieux, du Pas, possédèrent la seigneurie de la Garnache, qui relevait de la vicomté de Thouars, et eurent des droits plus ou moins honorifiques sur l'île-d'Yeu.

Le dernier de ces seigneurs de la Garnache fut un du Pas qui, en 1789, adressa aux nobles, réunis à Poitiers, un très curieux mémoire contre les empiètements de la couronne sur les droits féodaux. Il se plaignait aussi de plusieurs des seigneurs, ses prédécesseurs, violateurs de ces mêmes droits.

C'était, il faut l'avouer, bien choisir le moment pour discuter semblables questions !

L'île-d'Yeu suivit ces divers changements et passa de la possession de la famille de Rieux à celle de la maison de Rochechouart-Mortemart, puis de la maison Rochechouart-Vivonne, pour revenir à la première, et c'est Victorien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, qui vendit au roi, le 11 février 1785, la seigneurie de l'île-d'Yeu.

La cession, consentie pour un million de livres, rappelait que l'île était sous la *mouvance* de la seigneurie de la Garnache ; son propriétaire la vendait avec ses *droits et devoirs*.

« Ainsi, fait spirituellement remarquer M. O.-J. Richard, le roi devenait le vassal du sieur du Pas, marquis de la Garnache et capitaine des chevaux-légers de sa garde. »

Le million stipulé ne fut d'ailleurs jamais payé, les événements politiques ayant amené la confiscation des biens féodaux.

Dans la liste, toute succincte qu'elle soit, des seigneurs de l'île-d'Yeu un nom étranger fait son apparition. Le traité de Brétigny (8 août 1360) ayant démembré la France, l'Aquitaine, dont faisait partie la seigneurie de la Garnache et, conséquemment. l'île, passa sous la domination anglaise. Par suite, ROBERT KNOLL, l'adversaire constant, mais rarement, heureux (quoiqu'il causât le plus grand mal au pays), de Du Guesclin et de Clisson fut mis en possession du fief.

Cette possession dura huit ans, concurremment avec celle de Clisson et, de son gendre, Alain de Rohan. Fut-elle effective ? On l'ignore, nulle trace n'en est restée. Tout au moins, exista-t-elle de nom, car en 1368 Knoll céda ses droits à son compatriote, Richard de Cunay on de Gréné, qui lui-même les abandonna, en 1392, à Guy de la Trémoille, vicomte de Thouars.

Un moment donc, l'Île-d'Yeu fut possession anglaise. Toutefois, les guerres continuelles empêchèrent les rois d'Angleterre de s'occuper de ce nouveau fief, et ce fut un bonheur, écrivait de La Fontenelle de Vaudoré, « car si nos ennemis l'eussent effectivement occupée, elle aurait été perdue, pour nous, comme les îles normandes. Ce serait un autre Gibraltar, un autre Hélioland . »

Cette honte, grâce à Dieu, nous a été épargnée !

Du passage éphémère des Anglais, il reste seulement une vague légende de *Diabls* ou de *Ventres rouges* ayant habité le vieux château. D'ailleurs, les faits historiques concernant uniquement l'Île-d'Yeu sont, rares, et cependant, si difficile que pût être l'accès de cette terre, les actes de la paroisse conservent la preuve que plusieurs des seigneurs y vécurent, principalement les de Rieux, marquis d'Assérac, souvent parrains, non honoraires, mais présents et signant.

Une héritière de la maison, Anne de Rieux, épousa, le 24 mai 1660, Léon de Balsac d' Hilliers, marquis de Fiez ou de Gié, qui résidait dans l'île depuis plus d'un an.

Si les faits concernant les maîtres de l'île sont peu nombreux, ceux qui concernent le rôle de cette position, pendant nos guerres maritimes, ne le sont pas davantage. Et pourtant on ne peut guère douter qu'elle eut beaucoup à souffrir de ces guerres; mais ou les relations ont été perdues, ou elles sont encore à découvrir.

Peut-être aussi les dangers de la navigation dans ces parages ont ils gardé la pauvre petite contrée. De plus, la bravoure de ses habitants devait la protéger efficacement, puisqu'un acte de Charles VII accorda aux Ilois de grands privilèges, avec l'exemption entière de toutes charges.

Leur zèle ne se ralentit pas avec les faveurs, car Louis XI accorda, lui aussi, de nouveaux privilèges, par cette raison « que les habitants *avaient fait merveilles* contre les Anglais. »

Merveilles serait bien le mot, l'île n'ayant été, en réalité, fortifiée que sous le premier Empire.



D'une ordonnance de Henri II (12 mars 1551) semblerait résulter que les pauvres gens eurent énormément. à souffrir de la part des Anglais, des Espagnols et, surtout, des habitants de la Rochelle, d'Olonne et de la Chaume, « qui ne les voulaient pas souffrir trafiquer. »

Il dut y avoir nombre d'autres faits malheureux, et la trace s'en retrouve dans les registres paroissiaux, où l'on peut lire plusieurs actes libellés « dans le temps de la déroute et que l'on fuyait les ennemis » (1703).

Une autre déroute, celle de Conflans (1759), eut un écho dans l'Ile-d'Yeu ; mais l'amiral Hawke se montra clément et empêcha que l'on maltraitât des pêcheurs sans défense... Action remarquable de la part d'un officier de Pitt, notre ennemi acharné, et que M. O.-J. Richard fait justement ressortir ; car c'était vraiment alors une bonne occasion, pour l'Angleterre, de conquérir l'île et d'en faire « un nouvel Hélioland. »

Moins d'un demi-siècle plus tard (fin septembre 1795), les Anglais cependant abordaient dans l'Ile-d'Yeu, mais c'était pour prendre part à nos discordes civiles. Le 2 octobre arrivait, à son tour, le comte d'Artois.... il se rembarquait le 18 novembre, pour l'Angleterre, sur le *Jason*.

Pendant les guerres de la République et du premier Empire, plus d'un combat naval eut lieu devant l'île et les habitants durent repousser plus d'un débarquement ; mais des moyens de défense leur avaient, enfin, été donnés et, en somme, ils ne souffrirent pas trop des événements qui bouleversaient la face entière de l'Europe.

Le plus ancien centre habité de l'île est LE BOURG, nommé aussi Bourg-Saint-Sauveur, ou simplement. Saint-Sauveur. LE PORT a fini par devenir le point important et il a dépossédé le Bourg, même de son titre curial séculaire, le réduisant au simple rang de succursale.

D'abord appelé PORT-BRETON, il a pris, en 1844, le nom de PORT-JOINVILLE, qu'il a conservé.

« La petite ville apparaît coquette, avec ses maisons blanches, ses frais jardins, qui sont protégés contre les vents d'ouest par le massif entier de l'île. Pendant l'été, au moment de la pêche de la sardine, le port est encombré d'une multitude de barques bretonnes, aux voiles brunes, qui amènent parfois une population flottante de près de dix mille marins. Une activité extraordinaire règne partout, et le soir les maisons regorgent de monde. Des chants étranges en langue gaélique, tels qu'étaient sans doute, autrefois, ceux des Gaulois, retentissent au milieu du calme de la nuit, avec l'accompagnement toujours si saisissant des flots qui, de minute en minute, s'abattent sur les rochers du rivage. »

Sa population fixe comprend environ la moitié de celle de la contrée entière, quatorze cents habitants sur trois mille. Port-Joinville est d'ailleurs l'unique commune formant le canton dit de l'Île-d'Yeu,

Tout le travail, on le comprend, toutes les préoccupations des Ilois se portent vers la mer, et les industries qui en sont la conséquence : la pêche au premier rang. Cependant, sur cette côte si battue par la vague, les pêcheries fixes n'existent pas, non plus que les parcs à huitres. Les campagnes des bateaux armés pour le passage des anchois et des sardines ont été fructueuses dans ces derniers temps ; elles ont compensé les fâcheux mécomptes éprouvés en 1881, par exemple. Un seul poisson, le maquereau, semble vouloir désertier ces parages, mais d'autres espèces, comme le thon, deviennent plus abondantes. Il en résulte une moyenne satisfaisante et les pêcheurs îlois ne sont pas les moins favorisés de la côte vendéenne. Les fabriques de conserves sont en pleine activité. Le goémon, récolté avec soin, est brûlé dans l'île et devient l'objet d'un certain trafic.

D'autre part, les points dangereux des rivages sont indiqués avec exactitude ; néanmoins il a été reconnu que les quatre phares ne suffisaient pas, aussi le conseil général de la Vendée a-t-il émis le vœu de voir élever un cinquième feu sur les redoutables récifs des *Chiens Poirins* ce vœu sera, sans nul doute, entendu.

L'île, ensuite, ne restera pas sous le coup de la renommée sinistre que des désastres successifs lui ont faite. M. Auger a relevé, de 1860 à 1878, treize naufrages principaux, arrivés soit au *Caillou Blanc*, soit dans son voisinage.

Les *Chiens Poirins* ou *Perrins*, « terribles rochers toujours hurlant et aboyant, sinistres gardiens de cette côte dangereuse, cerbères jaloux et féroces », ont eu leur pari dans les catastrophes où tant d'hommes ont trouvé la mort !

L'équipage de la *Mathilde*, seize marins sur dix-sept !

Les quatre-vingts matelots de la corvette *l'Active* !

La perte de *l'Active* décida de la construction du grand phare de première classe, établi, à cinquante-quatre mètres d'altitude, sur la butte de la Petite Foule.

Quant à l'énumération des barques ou chaloupes perdues, elle serait bien longue...

Pourrait-elle même être complète !

Au milieu des tristes souvenirs qu'ils ravivent sans cesse, un épisode étrange trouva sa place.

« C'était le 27 décembre 1875, un matin, par un temps brumeux, le navire à vapeur *le Bordeaux*, chargé de fromages et de petits pois, qui faisait le service entre Bordeaux et la Hollande, vint s'échouer sur le *Caillou Blanc*. Après avoir été abandonné par son équipage, il fut trouvé, avec ses feux allumés, le thé et le café encore chauds sur la table du capitaine.... Mais soudain des yeux flamboyants dans l'ombre firent reculer d'effroi les premiers visiteurs. Un tigre faisait partie de la cargaison, mais n'avait pas, Dieu merci rompu les barreaux de sa cage ! »

La relation dit bien que la cargaison fut sauvée ; mais elle ne fait pas mention particulière du fauve habitant des jungles de l'Inde, échoué sur un îlot de l'Atlantique.

Les nouvelles mesures réclamées diminueront, si elles ne peuvent les annihiler, les chances mauvaises de ce rivage, qui pourrait, à juste titre, être appelé *Côte des Tempêtes* ou *Côte des Naufragés*.

Et l'on pensera alors de l'île ce qu'elle mérite que l'on en dise : un très beau pays, offrant les panoramas les plus divers, les plus captivants, un climat salubre, une situation on ne peut plus favorable à l'établissement des bains de mer.

Que l'agriculture et l'élevage du bétail soient encouragés dans ces vallées bien arrosées et fertiles, qu'une ferme modèle soit créée, des plantations faites, des cépages de vignes importés. Ensuite, que l'on creuse le port et que l'on en rende les abords plus commodes. En un mot, qu'aucune ressource ne soit négligée et l'Ile-d'Veu atteindra à toute la prospérité qu'il lui est possible d'acquérir.

Les côtes peuvent se partager en deux catégories distinctes d'aspect. A l'est, des grèves commodes, des rivages en général moins élevés. A l'ouest, la lame battant sans obstacle les assises granitiques, a découpé dans les roches tourmentées les figures les plus étranges, les grottes les plus intéressantes que la fantaisie d'un artiste ait jamais rêvées. Puis, comme si tout cela ne suffisait pas, un travail humain, d'origine ignorée, se mêle, merveille inattendue, à ces merveilles naturelles.

*Le Vieux Château* (ainsi se nomme-t-elle) occupe un îlot séparé de la terre ferme. Autrefois, un pont-levis établissait les communications nécessaires ; de nos jours, l'accès en est, pour ainsi dire, impossible. La construction entière forme une sorte de trapèze orienté, par sa façade la plus étroite, vers la mer, à l'ouest, que ses tours dominaient, d'une hauteur de plus de vingt-cinq mètres. Ces tours, au nombre de quatre, sont maintenant en partie effondrées ; elles ne s'en présentent pas moins très noblement, et la masse entière surprend autant la raison que l'imagination.

C'était une hardiesse extraordinaire que l'entreprise d'une telle œuvre dans des conditions semblables et, pour ajouter à son prestige actuel, l'obscurité la plus complète règne sur son origine. On a cru lire deux dates sur un des créneaux et elles seraient ainsi disposées : 1 27/1 96. Mais, en outre de l'incertitude régnant sur l'authenticité de ces chiffres, à peine déchiffrables, même avec une bonne lorgnette, il resterait toujours à combler les deux blancs et l'on s'en trouve réduit, aux simples conjectures. S'il était possible de monter jusqu'au créneau et de l'étudier longuement, les contours ou les vides, invisibles à distance, donneraient sans doute le mot de l'énigme. En l'état actuel, personne, très probablement, n'en trouvera la solution.

Le Vieux Château porte, dit M. de Sourdeval, le cachet de l'architecture militaire au quatorzième siècle, et Olivier de Olisson dut, pour le moins, contribuer à son achèvement. La vérité est que ce caractère architectural n'a rien de bien tranché. Il faut se contenter d'admirer et se résigner à ne rien savoir de plus, les chroniques restant muettes, sinon pour garder le souvenir, très affaibli du reste, d'une garnison de *diabes* ou *ventres rouges* : qualification se rapportant certainement aux Anglais, mais nul titre ne confirme la véracité de ce souvenir.

En face de la forteresse, sur la terre ferme, un ensemble de constructions complétait la défense de ce point de l'île, et un chemin, aujourd'hui abandonné, les mettait en communication avec le Bourg-Saint-Sauveur.

Un moment, vers 1809, il fut question de placer garnison au Vieux Château ; un pont volant permit, d'y accéder ; mais l'idée resta en projet, le pont tomba en ruines et, de nouveau, la forteresse fut abandonnée.

La commission des monuments historiques ferait bien de passer par là et d'arracher ces superbes débris à la destruction inévitable.

La difficulté du travail serait, seule invoquée, croyons-nous, mais, pour conserver une pareille oeuvre, un peu de peine ne devrait pas entrer en ligne de compte.

Quel étrange spectacle, lorsque les flots, arrivant mugissants, semblent monter à l'assaut de ces murailles séculaires !

Les nerfs, comme le coeur de la garnison ou des châtelains devaient être solides pour résister à l'incessant fracas de la vague hurlante, au retentissement effrayant de la tempête acharnée sur ces tours massives !

Par un jour sombre ou une nuit d'hiver, le Vieux Château, déjà sinistre sous le rayonnement du soleil, prend un aspect légendaire, bien fait pour frapper de terreur les simples habitants de l'île.

Mais, pour un poète, quelles délices de s'enfermer dans la forteresse mystérieuse et, du haut des créneaux, de laisser passer les heures si promptes quand tout est harmonie, grandeur, immensité !...

Avec le Vieux Château, on n'a pas épuisé les tableaux que renferme l'île.

Un vallon verdoyant, entouré par d'énormes rochers, cache le petit port de *la Meule* « le plus ancien de l'île et qui a été minutieusement, décrit par Garcie Ferrande. »

Une jetée naturelle semble devoir y promettre un refuge assuré aux navires, mais « la grande mer » est trop voisine, et sitôt que le temps se gâte, chose fréquente, on doit, haler les embarcations à terre. Impossible par conséquent, d'y tenir. Les travaux qui pourraient le rendre meilleur seraient infiniment trop coûteux, mis en regard des services qu'on en retirerait.

Sur le sommet de la colline élevée et tourmentée qui surplombe ce port, une petite chapelle dédiée à la Vierge est, chaque année, le lundi de Pâques, l'objet d'un pèlerinage fréquenté.

Le fort de *Pierre Levée* occupe le point culminant de l'île ; en temps de paix, aucune garnison n'y réside.

Le vieux Bourg-Saint-Sauveur, tout mélancolique de sa déchéance, ne présente rien de remarquable en fait de monuments, pas même sa vieille église romane, mais il plane sur un admirable horizon, permettant d'embrasser à la fois l'île entière et la ligne mouvante de l'Océan, avec ses reflets splendides.

Du Bourg, on arrive facilement à l'extrémité sud du pays, nommée *Pointe-des-Corbeaux*, où se place une légende célèbre dans le Poitou entier et ailleurs, car elle remonte à la plus respectable antiquité : Strabon ayant pris la peine de la transcrire en même temps que les récits concernant une île habitée par des druidesses ou des femmes samnites, île encore à désigner avec certitude.

Nous empruntons la page suivante à M. Richard.

« Voici, dit-il, comment s'exprime le célèbre géographe grec :

« Artémidore raconte que sur la côte baignée par l'Océan, il existe un port nommé le *Port des Deux Corbeaux* ; que les personnes qui ont quelques démêlés entre elles, viennent en ce lieu, placent sur une éminence une planche, sur laquelle chacune des deux parties pose séparément des gâteaux ; que les corbeaux y volent et que, des deux portions qui leur sont offertes, ils mangent l'une et dispersent l'autre, et, que la personne dont la portion est ainsi gaspillée passe pour avoir gagné son procès. »

« Ce passage de Strabon paraît bien s'appliquer à l'île-d'Yeu. En effet, non seulement la pointe sud de l'île porte le nom de *Pointe des Corbeaux* ou des *Deux-Corbeaux*, mais encore, ainsi que l'ont constaté M. Savary et M. de Sainte-hermine, la légende telle qu'elle est racontée par Strabon, est restée longtemps fort populaire dans l'île. Les habitants s'y seraient même montrés tellement attachés qu'ils auraient manqué faire un mauvais parti à un Anglais qui se serait permis de tuer un corbeau. Le désespoir des plais se comprend d'autant mieux que (d'après laie tradition) il n'y a jamais que deux de ces oiseaux dans l'île, un mâle et une femelle. Ce couple féroce ne permet point aux autres corbeaux du continent de venir partager son empire et il ne craint pas d'exiler sa propre progéniture, lorsqu'elle peut se passer de ses soins. »

Une autre version, rapportée par l'abbé Joussemet, ancien curé de l'île, prouve, à plus d'un siècle de distance, combien cette tradition était vivace dans l'esprit des habitants.

« Au sud-est, l'isle s'allonge, dit-il, en une pointe qu'on nomme des Corbeaux. Cet endroit passe pour être le rendez-vous des sorciers du pays. Les anciens disent qu'on y voit, certains jours de l'année, deux corbeaux blancs ; s'ils se dirigent en s'envolant vers le sud, c'est signe que la mer sera belle, si, au contraire, ils montent vers le nord, il y aura tempête. »

Nombre d'autres légendes pourraient être recueillies; parmi elles, la légende du *Pont d'Yeu*, qui aurait, voilà bien des siècles, uni l'île à la terre ferme, rappelle entièrement l'histoire du *Chat de saint Kado*, entendue près Étel<sup>3</sup>.

Mais, c'est peut-être nous attarder trop au milieu de ces magnifiques parages. Clôturons donc notre séjour à l'Île-d'Yeu, par une dernière visite au *Caillou Blanc* « sorte de muraille du quartz le plus pur, blanc comme la neige, aux arêtes vives, tranchantes, résistantes mieux que l'acier lui-même, et couvrant, comme d'un linceul funèbre, la plage où il a causé tant et de si terribles naufrages. »

Eh bien ! ces dangers de chaque instant, ces récifs effroyables n'ont pas atténué l'intrépidité des marins de l'île. Combien de fois se sont-ils dévoués au prix de leur propre existence !

Un exemple seulement.

Le dimanche 15 novembre 1876, une épouvantable tempête régnait sur mer. Environ vers quatre heures de l'après-midi, un canot de l'île, monté par deux hommes, est signalé comme étant en perdition.

« Aussitôt le canot de sauvetage est mis à la mer. Les hommes qui vont être chargés de le manoeuvrer sont presque tous des jeunes gens. Ils n'ont pas eu le temps de changer leurs habits de fête ; quelques-uns remettent leurs paletots à des amis, et s'embarquent en manches de chemise, comme pour une partie de plaisir. La précipitation est telle que, bien qu'il fût facile de prévoir les difficultés du retour, car le vent soufflait de la côte, on n'emporta ni vivres ni aucun cordial. Le bateau filant vent arrière ne tarde pas à accoster le canot au moment où celui-ci vient de chavirer et de sombrer. Puis les deux hommes qui s'y trouvaient sont saisis, hissés à bord et solidement maintenus par leurs camarades, malgré la fureur des flots....

« La victoire est gagnée, mais la retraite paraît impossible. La violence de la tempête semble augmenter encore. La nuit est venue....

---

<sup>3</sup> Voir le présent volume, chapitre : *Étel*.

« A quatre reprises différentes, la barque est tellement battue et roulée qu'elle semble vouloir se retourner la quille en l'air. Elle se redresse péniblement, mais, hélas ! deux hommes de son équipage ont disparu ! Comment les rechercher, les apercevoir et les entendre, au milieu du fracas des vagues démontées !...

« Lorsque le bateau accosta le môle, on connut la triste vérité et l'on s'empessa d'emmenner les parents des victimes au milieu de la consternation générale.

« Les survivants de cette rude campagne arrivaient au port, brisés, à bout de forces, après un travail effroyable de huit heures et couverts de blessures comme des soldats qui ont soutenu le feu de l'ennemi....

« Quant aux deux infortunés.... leurs cadavres furent retrouvés quelque temps après sur la côte de Noirmoutier, encore revêtus de leur ceinture de sauvetage. »

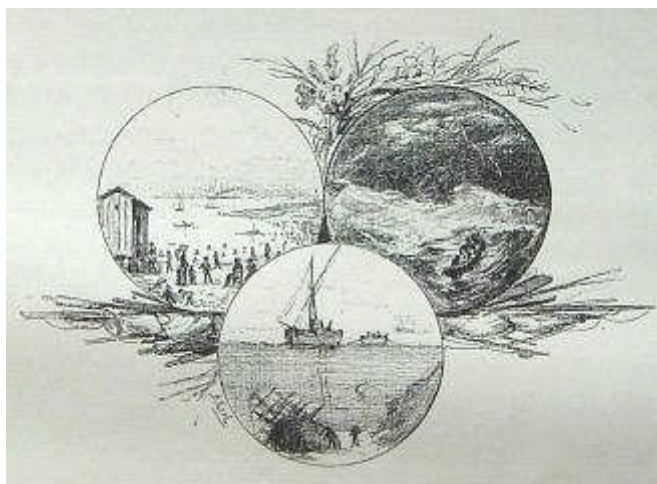
Voici les noms des treize marins qui montaient le bateau de sauvetage dans cette terrible nuit du 15 novembre 1876.

FRANÇOIS NAUD, patron ; GUÉRIN, sous-patron ; DUPONT, pilote lamaneur ; CHAILLOU ; NOLLEAU ; TURBÉ ; FRADET ; SIMONNEAU ; PA PIN ; BEL-LÉGO ; ORSONNEAU ; Plus les deux hommes qui devaient succomber : PALVADEAU, maître au cabotage ; MARCHANDEAU, marin.

Ce serait affaiblir la sublimité de telles actions que d'essayer de les louer.

Répétons seulement avec orgueil : « Nulle part dans le monde entier, mieux qu'en France, on ne comprend la fraternité humaine. Nulle part on ne rencontre équipages de bateaux sauveteurs plus dévoués, et plus la côte est dangereuse, plus le recrutement de ces équipages est facile ! »

Honorer ces héros, trop souvent inconnus, c'est accomplir un devoir strict de reconnaissance, et n'eût-on rencontré à l'île-d'Yeu que l'occasion de raviver d'aussi nobles souvenirs, le voyage ne serait pas inutile, l'impression gardée plus vive, plus touchante<sup>4</sup>....



<sup>4</sup> Nous avons emprunté beaucoup de nos détails à M. O.-J. Richard et à M. le docteur Viaud-Grand-Marais, auteurs d'importants travaux sur l'île-d'Yeu.

